

Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Noirot, 11 septembre 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (148r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Noirot, 11 septembre 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45356>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 septembre 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Noirot, Jean-Baptiste \(1822-1904\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Sur l'emploi d'économie du Familistère. Godin rappelle à Noirot que son fils Émile lui a confié la tâche de publier une offre d'emploi dans les journaux, mais il ne l'a pas encore vu paraître. Il précise qu'en parlant de « grands journaux », il ne voulait pas exclure *Le Temps*, *L'Opinion nationale* ou d'autres qui sont mieux adaptés à son annonce que le *Journal des débats* ou *Le Constitutionnel*.

Mots-clés

[Emploi, Périodiques](#)

Personnes citées [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Œuvres citées

- [*Journal des débats politiques et littéraires*, Paris, 1814-1944.](#)
- [*L'Opinion nationale*, Paris, 1859-1914.](#)
- [*Le Temps*, Paris, 1861-1942.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 10/07/2024

Guise le 01 juil 1863

une venuine etat

Emile vous a pris de vous charger
de faire faire un annuaire dans
les grands journaux dont la prompte
insertion est ~~est~~ de la plus grande
urgence pour moi, je ne fais pas
enore de paraître malgré cela dans
la presse, je n'ai pas été tout à
fait oublié en disant dans les
grands journaux je n'aurais pas
capturé les journaux comme le
Temps, l'opinion nationale, et autres
qui sont plus ou moins dans la place
à laquelle mon annuaire devrait
être dans les journaux et la constitution
de vous faire faire faire aussi
dans ces journaux cet annuaire
que plus tôt il me sera de prendre
des mesures sur le sujet que le
ministre

votre bien dévoué

Godin